

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA MATANIE  
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES**

**AVIS PUBLIC  
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE #2015-03**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Baie-des-Sables qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal le **7 décembre 2015 à 20h00** à l'édifice municipal de Baie-des-Sables situé au 20, rue du Couvent.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure #2015-03.

**Nature et effets :**

Autoriser l'agrandissement d'un bâtiment complémentaire abritant une activité artisanale, soit un petit atelier d'usinage. Le bâtiment complémentaire en question ne respecte pas la superficie maximale et les marges de recul latérale et arrière requises en vertu des articles 7.3.3, 7.3.3.3 et 7.3.3.6 du *Règlement de zonage numéro 2008-06* de la municipalité. L'activité artisanale (petit atelier de soudure, de fer forgé ou d'usinage) est un usage complémentaire à la résidence dans le garage/remise existant.

**Demandeur et identification du site concerné :**

Monsieur Dany Fortin  
90, route 132 à Baie-des-Sables  
Lots 167-2 du cadastre de la Paroisse de Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Macnider

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de cette assemblée.

Donné à Baie-des-Sables, ce 20 novembre 2015.

---

Adam Coulombe, g.m.a.  
Directeur général et secrétaire-trésorier